

## VOS LETTRES

## Nos médecins ne sont pas les pilliers des caisses-maladie

Comme nombre de patients satisfaits, je n'ai pas rédigé de lettre afin d'en témoigner. Et je le regrette! A la suite des propos de M. Berset sur les salaires de certains médecins, je remédie à cette négligence. Propos qui ont sonné à mon oreille comme un aveu de faiblesse des politiques censés apporter une solution à l'augmentation inéluctable de nos primes...

Je me garde de prêter de mauvaises intentions à M. Berset: à savoir, déclencher l'ire du bon peuple. Mais les responsables de ce fiasco sont désignés, sera-ce la curée avant l'hallali?

Cependant, je fais partie de ce bon peuple et je ne doute pas que d'aucuns soient suffisamment las de ce débat usé, pour ne tendre l'oreille qu'à moitié... Je ne conteste pas qu'il y ait quelques salaires trop élevés, mais ce n'est pas

la règle, tant s'en faut. Parlons des assureurs. Et de leurs salaires! Et de leurs coûteuses publicités!

Mon propos est de rendre justice aux médecins qui, avec autant de bienveillance que de compétence, soignent et guérissent... souvent. Médecin, un dur métier, par sa confrontation à une humanité vulnérable.

Je pense au professeur Betticher, chef du service d'oncologie de l'HFR, et à d'autres médecins qui honorent le serment d'Hippocrate et peu m'importe de savoir combien ils gagnent, du moment que je ne doute ni de leurs mérites ni de leur honnêteté. Cela vaut pour la majorité des médecins, spécialistes et généralistes, qui consacrent leur vie à la médecine et ne sont pas les pilliers des caisses-maladie! »

GEORGETTE JUNGO,  
DOMDIDIER

## Il y a bien d'autres mines d'or

Pas de surprise concernant les hauts salaires des médecins spécialistes. Inacceptable, comme tout abus. Pourtant, si leurs salaires se situent entre 1 et 1,5 million par an pour 140 d'entre eux, il faut tout de même relativiser. Beaucoup de médecins généralistes sont bien en dessous. Ils servent l'humanité souffrante et la santé à toute heure, avec beaucoup de responsabilités, ne l'oublions pas.

S'il en manque tellement en Suisse, c'est qu'il y a des raisons, sans doute. Que dire, par comparaison, des salaires de certains politiques, super payés, rémunérés à vie après leurs départs, même en cas de frasques, arrosés par les conseils d'ad-

ministration, avant, pendant, et après?

Des grands patrons (UBS, Nestlé, etc.), qui, malgré les votations récentes pour limiter leurs hauts salaires, ont encore augmenté les leurs en 2017. Personne ne s'en offusque, ni les électeurs, ni les partis, pas même les journalistes. Il y a des pourris et des corrompus dans le monde de la finance et de la politique.

Les trois quarts des Suisses mettent, comme moi, leur tête dans le sable, placent leur argent à la banque et payent des impôts et des taxes pour financer ces gens. Dans ce monde opaque, excusez-moi, l'on se sucre bien plus qu'en médecine. »

CLAUDE ROSSIER,  
VUISTERNENS-DEVANT-ROMONT

## Impossible retour de l'au-delà, une thèse qui est à décrypter

Personne n'est jamais revenu de l'au-delà. Cette expression courante abonde dans les discussions. Même que des politiciens chevronnés s'en servent, souvent au titre de pirouettes. Pour une personne ne croyant pas en la résurrection du fils de Dieu, cette projection est parfaitement concevable.

En revanche, pour les personnes qui adhèrent à l'enseignement de la résurrection, cette assertion « personne n'est jamais revenu » est plus qu'une incantation. Le 15 août, l'Eglise fête l'Assomption de la Vierge Marie, à savoir que la mère de Jésus a rejoint son fils corps et âme.

Dès lors, à chaque apparition, chacun peut légitimement se poser la question: d'où vient-elle? Une extrater-

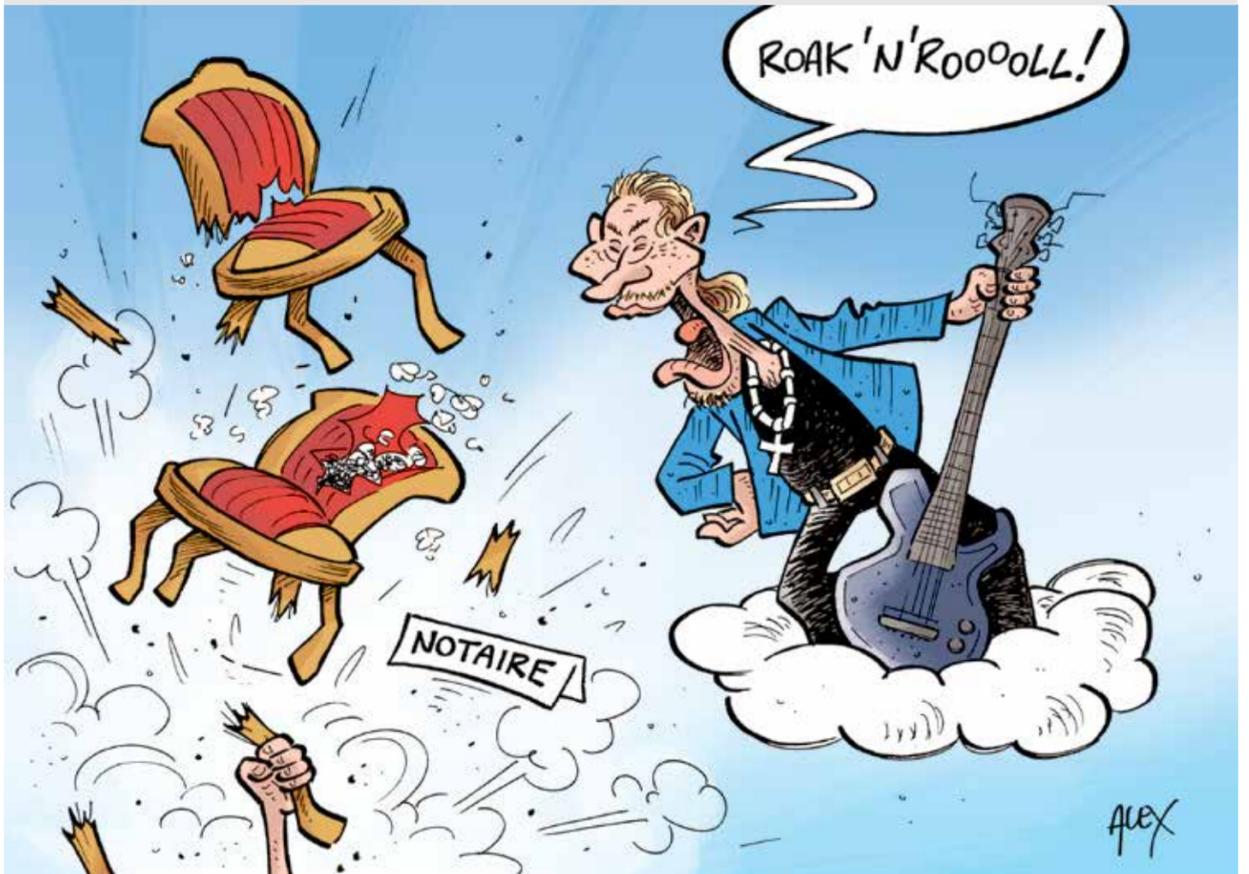
restre? Difficile d'abonder dans ce sens. Ou alors, celle qui s'adresse généralement à des enfants dans leur langue et qui apparaît en chair et en os surgit, à proprement parler, d'un espace ou d'un état que nous appelons communément l'au-delà, par ailleurs seule hypothèse plausible.

Ce faisant, ces apparitions témoignent indirectement de l'existence d'une autre demeure qui accueille notre âme de notre mort jusqu'à la résurrection des corps, dicit les Ecritures. Dire aujourd'hui que personne n'est jamais revenu remet en question la provenance des apparitions de la Vierge Marie que l'on doit bien admettre révélatrices d'un autre monde. »

JEAN-CLAUDE PÉCLAT,  
FRIBOURG

## VU PAR ALEX

Bagarre autour du testament de Johnny



Laura Smet et David Hallyday ont fait savoir qu'ils contestaient le testament de leur père, qui laisse son patrimoine et ses droits à sa dernière épouse.

## OPINION

## Un horizon infini: le pari de la BNS



PAUL DEMBINSKI  
directeur de  
l'Observatoire  
de la finance,  
professeur  
à l'Université  
de Fribourg

Dans le sillage des récentes nouvelles sur les résultats de la BNS en 2017, on a tendance à oublier qu'une banque centrale n'est pas une banque comme les autres, et que sa mission première ne consiste pas à faire du profit. Cet oubli est fréquent en Suisse parce que la BNS est formellement une société anonyme cotée – pour un petit volant liquide – en Bourse. Les 54 milliards de bénéfice annoncé pour 2017 ont fait saliver les porteurs privés des actions en propulsant le cours à près de 6000 fr. en début de l'année. En dernière analyse, seuls les cantons récupèrent une petite partie du pactole – il est question de 3 milliards, soit moins de 6% du total du résultat comptable.

En effet, les bénéfices de la BNS, surtout depuis le début de la dernière envolée du franc suisse en 2007, sont un effet collatéral de l'expansion des réserves de change découlant d'une volonté de stabiliser le franc. Entre 2006 et fin 2017, le bilan de la BNS est passé de 112 à 843 milliards, soit une multiplication par un facteur de plus de sept. En une seule année 2017, le

bilan a augmenté de presque 100 milliards qui sont allés augmenter les placements en devises. Parallèlement, l'appréciation du total de ces positions en devises lui permet de dégager les bénéfices (comptables) que l'on sait.

## A court terme, cette politique porte ses fruits

Plus le cours du dollar et de l'euro exprimés en franc suisse augmente, plus le bénéfice de la BNS augmente et plus les exportateurs suisses se frottent les mains. Tout semble donc aller pour le mieux dans le meilleur des mondes.

L'affirmer, c'est penser que les achats de devises qu'effectue la BNS n'influencent pas le cours de change qui sert ensuite aussi à valoriser ses réserves de devises. Aussi petite que soit la BNS en comparaison de la Banque centrale européenne ou de la Réserve fédérale (leurs bilans cumulés font plus de dix fois celui de la BNS),

il est peu vraisemblable que ses ventes de francs restent sans effet sur les cours. En d'autres termes, si la BNS n'était pas intervenue, son résultat comptable aurait pu être tout aussi bien négatif, alors que les exportateurs auraient souffert en même temps.

La BNS aurait-elle trouvé la martingale de l'éternel succès consistant à acheter sans fin des devises et générer des bénéfices, les mettre en réserves dans ses comptes, et doper les exportations?

Si aujourd'hui à court terme la politique de la BNS porte ses fruits, la question des risques à moyen terme liés au gonflement du bilan est posée. La BNS répond aujourd'hui aux exigences du court terme parce qu'elle part de l'idée qu'il n'y a aucune limite – ni interne, ni externe – à l'augmentation de son bilan et elle pourra toujours se procurer des devises sans limites pour contenir toute envolée du franc. Si cette hypothèse devait être démentie, les exportateurs et les comptes de la BNS passeraient durablement à la caisse. »

## Pour le statu quo

Nous sommes contents avec la situation médiatique actuelle, pourquoi vouloir changer? Nos rédactions, la télévision, etc., font un bon travail. Il y a déjà assez de journaux qui ont fusionné. Les journalistes sont à plaindre: parfois ils ne peuvent pas publier un article parce que la liberté des médias, selon l'article 17 de la Constitution suisse, n'est pas toujours garantie: il y a des sanctions, punitions, plaintes, etc.

Avant de publier une chose vraie, les journalistes doivent l'analyser, voir s'il est possible d'en parler sans que leur journal se retrouve avec une plainte au tribunal. Nous sommes pourtant en Suisse, une démocratie. Respectez les médias qui font leur travail! »

JACQUELINE VON MÜHLENEN,  
BOURGUILLON



## SOUVENIRS

Le Bataillon 14 rentrant du Moléson, le 3 octobre 1927. © Glasnon  
Musée gruérien Bulle, carte prêtée par l'abbé Francis Polla, Lausanne